



## **Comité Social et Économique Central extraordinaire du 21 mai 2025**

### **Plateforme Santé mentale au travail MOKA.CARE**

Le groupe a décidé de mettre à disposition des salariés une nouvelle plateforme dédiée à la santé mentale au travail : MOKA CARE.

Elle est composée d'un comité scientifique et d'une équipe de praticiens experts (psychologue du travail, psychologue clinique, thérapeutes agréés, coaches professionnels, sophrologues, praticiens proches du monde du travail...).

La confidentialité est totale, les praticiens sont soumis au secret médical, aucune donnée individuelle ne sera transmise à l'entreprise.

Les salariés pourront y accéder par PC ou via l'application, en se connectant avec l'adresse mail qui nous sera communiquée.

#### **Services proposés**

- Plus de 500 contenus digitaux de self-care (relaxation, conseils pour préparer son entretien annuel, mieux dormir, arrêter de fumer...)
- Appels orientation en illimité avec psychologues référents (4 sessions par an financées par l'entreprise)
- Ligne d'écoute accessible 24h/24 et 7j/7
- 25 langues parlées (pour faciliter les échanges avec les salariés dont le français n'est pas la langue maternelle)
- 20 pays couverts

#### **Plan de Communication**

- Mail de bienvenue envoyé le 2/06/2025 aux salariés disposant d'une adresse professionnelle [ivecogroup.com](http://ivecogroup.com)
- Présentation de la plateforme aux salariés **les 2, 3 et 5 juin de 13h30 à 14h00**  
→ chaque établissement devra s'organiser ensuite pour que cette présentation soit diffusée à l'ensemble des salariés.
- Mise à disposition de flyers
- Diffusion d'informations dans les écrans TV
- Des sessions de présentation supplémentaires pourront être organisées d'ici quelques temps si besoin.